

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p>PRIX DE L'ABONNEMENT : SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr. Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr. " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis</p>	<p>PRIX DES ANNONCES : (la ligne ou son espace) Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct. RECLAMES 50 ct.</p>
---	---	--

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Problème économique

Les élections anglaises se sont faites cette année sur le programme purement économique, qui peut se résumer en ceci : „L'Angleterre, de libre-échangiste, deviendra-t-elle protectionniste ?“ Tout est là. Or, les résultats que nous connaissons donnent à prévoir une orientation définitive vers le protectionnisme. Il y a quelques années encore, la grande majorité des Anglais estimait qu'en matière économique, le libre-échange c'était la vérité. Comme on le voit, il n'en est plus ainsi : ceux mêmes qui restent fidèles à cette doctrine essaient de démontrer sa supériorité par des faits et des chiffres, en discutant pied à pied les chiffres et les faits produits par leurs adversaires.

Il est vrai de dire qu'à aucun moment l'opinion britannique, ou pour le moins l'opinion éclairée, n'a admis que les dogmes du libéralisme économique forment une vérité infaillible et indiscutable. Acceptés autrefois par une écrasante majorité, ils n'ont jamais été l'objet d'une adhésion unanime et enthousiaste. Sans doute, ils ont été exposés et défendus par les philosophes qui, fidèles aux leçons des encyclopédistes, et plus tard des positivistes, ont laissé sur la pensée britannique la solide empreinte de leur méthode logique et de leur utilitarisme idéalisé. Mais la doctrine économique d'un Bentham, d'un Stuart Mill, d'un Spencer fut, pied à pied, combattue, dans ses applications sociales et ses conséquences morales, par tous les écrivains romantiques. Pénétrées de la Renaissance chrétienne, qui caractérise la fin du XVIII^e siècle et l'aube du XIX^e, leurs imaginations lyriques et leurs âmes religieuses les rendaient particulièrement rebelles à l'influence des théories abstraites et des déductions logiques, particulièrement sensibles aux laideurs, aux injustices des misères sociales. Dès les premières années du XIX^e siècle, Southey et Coleridge, deux poètes, jetaient l'anathème contre l'évolution industrielle et la concentration urbaine. Plus tard, Th.

Carlyle déplorait la suppression des droits sur les blés et fondait le socialisme chrétien, Ruskin engageait avec Stuart-Mill des polémiques célèbres et préparait l'opinion britannique à l'invasion du collectivisme européen. Il n'est pas jusqu'à Dickens qui ne se soit refusé de s'associer à la campagne libre-échangiste de Cobden. Sous l'action de ce courant intellectuel, un groupe d'hommes politiques se formait, qui inscrivait la lutte contre le libéralisme économique, le retour à la législation interventionniste et aux droits de douane sur le programme du parti conservateur renouvelé. Lord Beaconsfield, par les audaces de ses lois ouvrières et son rêve d'union impériale, lord Randolph Churchill, par son adhésion au socialisme agraire et ses harangues sur la faillite libre-échangiste, lord Salisbury par ses études de jeunesse sur les problèmes sociaux et ses discours ministériels sur le protectionnisme, transportaient sur le terrain des réalités politiques la lutte théorique contre le libéralisme économique.

Leur campagne fut facilitée par les désillusions qui suivirent les vingt années d'incroyable prospérité qui s'étendent de 1854 à 1875. Délivrée du poids des restrictions protectionnistes, l'Angleterre avait su profiter des luttes politiques et des guerres répétées qui ensanglantaient l'Europe et l'Amérique septentrionale, pour envahir les marchés et capter les commandes. Lorsque les peuples eurent enfin compris la fragilité des victoires et l'inutilité des révolutions, et entrepris de construire eux-mêmes leurs chemins de fer, de fournir eux-mêmes à leur usines les matières premières et les débouchés, les capitaux et les bras, — les commerçants et industriels anglais constatèrent avec stupeur que l'ère des commandes illimitées et des bénéfices croissants était désormais close. Il ne s'agissait plus seulement de produire et de vendre : il fallait lutter et vaincre. Et bientôt une crise, la première depuis 1854, éclata. Elle était annoncée, dès 1875, par une baisse, commencée en 1873, dans la valeur totale des ventes britanniques et la quantité des exportations

de fer et d'acier bruts. L'industrie cotonnière et celle des constructions navales étaient également atteintes. En 1876 et 1877, la crise se rapprochait. En 1878, elle battait son plein. Toutes les formes de l'activité économique — les mines, la métallurgie, les constructions navales, l'industrie du coton, de la laine et de la toile — furent atteintes, et tous les bilans de fin d'année enregistraient des diminutions. La circulation se ralentissait et toutes les recettes des Compagnies de chemins de fer fléchissaient. Pour une fois, l'Angleterre cessait de s'enrichir : l'épargne diminuait et le paupérisme s'étendait. De 1880 à 1883, la crise s'atténua ; les affaires reprennent et les blessures sont oubliées. De 1884 à 1886, l'activité du Royaume-Uni est de nouveau atteinte. La circulation, sous toutes ses formes, maritime, ferrée et financière, se resserre et se ralentit. Les ventes britanniques fléchissent. Toutes les industries anglaises par excellence : mines, métallurgie et constructions navales, le coton et la laine, sont frappées. Et, de nouveau, le paupérisme reprend sa marche ascendante.

L'opinion s'affole et le gouvernement s'inquiète. Une commission royale consigne, dans de nombreux in-folios, les résultats de son enquête sur les origines de la crise et les moyens de l'enrayer. Dans les dépositions qu'elle recueille, on voit percer pour la première fois des revendications protectionnistes. La réputation du libre-échangisme cessait d'être l'apanage exclusif des cercles littéraires et des couloirs du Parlement. Le courant de réaction contre le libéralisme, qui n'était qu'une force intellectuelle aux mains des survivants de la littérature et des chefs du parti conservateur, devenait alors une réalité vivante et une force politique.

Dans le cadre restreint qui nous est réservé, il ne nous est pas possible de développer notre sujet autant qu'il le comporte, et de rééditer les arguments libre-échangistes et protectionnistes. Un point pourtant doit être signalé. On sait que, grâce au régime du libre-échange, l'Angleterre a pu acheter les

matériaux nécessaires à la construction des navires 20 pour cent moins cher que les nations protectionnistes. C'est ce qui lui a permis de construire chaque année, soit pour elle-même, soit pour d'autres pays, autant de navires que tout le reste du monde. Que deviendrait cette industrie le jour où des tarifs destinés à protéger l'industrie du fer et de l'acier paralyseraient la construction navale ? Un protectionnisme, même modéré, aurait aussi pour l'industrie des transports une importance capitale. La flotte marchande de l'Angleterre est, à elle seule, presque aussi considérable que celles réunies de presque toutes les autres nations de l'univers. Cette supériorité étonnante a fait du peuple anglais le peuple transporteur, l'agent centralisateur, le convoyeur des produits des cinq parties du monde, et on estime à près de 90 millions de livres sterling par an — plus de deux milliards — le gain que procure au pays le commerce par mer. Que deviendrait ce commerce le jour où l'Angleterre cesserait d'être l'entrepôt du monde et où les ports anglais, librement ouverts aujourd'hui, ne seraient accessibles qu'après acquittement de droits d'entrée ? Où iraient les produits écartés ? Quels pays seraient les heureux bénéficiaires de la situation nouvelle ?

Il faut donc s'attendre à une modification sensible, une sorte de bouleversement des situations commerciales actuelles des pays ; aux nations les plus entreprenantes et les mieux préparées à bénéficier de cette révolution économique !

VIII^{me} Exposition suisse d'agriculture

(Lausanne 10-19 septembre 1910)

La X^{me} division : Produits des champs. Produits des vignes. Produits des vergers. L'exposition des vins. Le Comité de la division.

Les produits du sol figureront dans la X^e division de la VIII^{me} Exposition suisse d'agriculture, qui aura lieu à Lausanne du 10 au 19 septembre prochain. Ils seront groupés en trois sections : 1. Produits des champs ;

Dès dix heures du soir, les gens de la basse ville et des faubourgs, les ouvriers et d'autres individus beaucoup moins recommandables s'étaient groupés sur les bords des trottoirs et défendaient leur bonne place à coups de coudes et à coups de poing ; enfin, les quatre vieux platanes qui faisaient quinconce au coin de la place étaient déjà noirs d'enfants, de femmes et de jeunes gens, disposés en grappes, flo-raison inattendue et assez périlleuse.

Tous ces gens avaient apporté à boire et à manger, surtout à boire, pour se donner du courage et bien passer la nuit blanche, ce qui ne les empêcherait pas d'aller le lendemain à leur travail, à l'heure habituelle ; les lazzi s'entrechoquaient, et dans un bouchon établi en plein vent, où l'on vendait du vin très au tonneau, quelques chansons ordurières éclataient et étaient reprises en chœur.

A minuit, une grande rumeur traversa cette foule, et un cri retentit :

— V'la Deibler !

C'était l'arrivée des bois de justice ; les aides se mirent rapidement à monter le funèbre appareil, tandis qu'un petit homme, assis sur une chaise, regardait en fumant sa cigarette : la place était peu éclairée, et les aides circulaient avec des lanternes pour enfoncer leurs boulons, et ajuster leurs char-pentes.

Lorsque tout fut fini, le petit homme se leva, pressa sur un bouton et fit s'abaisser plusieurs fois le couvercle ; il ne parut pas satisfait du fonctionnement, et envoya chercher du suif, pour graisser les montants, où devait rouler le glaive.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

32

Le Mystère de Gaude

par

FÉLIX DUQUESNEL

Aussi, quand on vint lui demander s'il voulait accepter comme compagnon de cellule un condamné qui devait partir peu de jours après, pour le bagne, accepta-t-il la proposition avec joie.

On leur donna des cartes, et les journées se passaient en interminables parties d'écarté, où il ne manquait que l'attrait de l'enjeu ; ces messieurs jouaient pour « l'honneur ».

Cependant, le pseudo-condamné se répandait en confidences, avec l'espoir d'en obtenir du camarade : il racontait qu'il avait eu de la veine, que, grâce à l'habileté de son avocat, la préméditation avait été écartée, et qu'ayant bénéficié des circonstances atténuantes, il avait été sauvé de la « Veuve ».

Reproduction autorisée aux journaux ayant traité avec M. Calmann-Lévy, éditeurs à Paris.

— Et toi, ajouta-t-il, comment as-tu fait ton blot pour écoper de la peine de mort ?

— Je n'en sais rien, je n'ai rien compris ; tous leurs juges, procureurs, avocats, j'ai vu ça comme dans un canchamar, je ne comprenais rien à ce qu'ils ont dit ; mais faut croire que les douze messieurs du jury ont compris, puisqu'il ont trouvé que j'étais coupable.

— Enfin, au moins, as-tu garé ton argent une fois ton coup fait ?

— Mais je n'ai rien eu à cacher, puisque je n'ai ni tué ni volé !
— Oh ! c'est pas gentil de se défier avec un camarade ; t'aurais pu me dire où t'avais terré le magot, et si t'avais été fauché, j'aurais pu le trouver en revenant de là-bas, car je compte bien en revenir, et vivement, encore !

— Mais j'espère bien ne pas être guillotiné, il y aura bien des juges qui verront que je n'ai rien fait, puisque j'ai signé l'papier, comment qui disent ça ? Ah ! le pourvoi... Ea v'la un mot qu'est drôle.

Le geôlier qui remplissait le rôle de camarade, vit qu'il n'y avait rien à tirer de Louveau, soit qu'il se défût des montons, soit qu'il ne voulait rien dire.

Louveau n'était soutenu que par une espérance : son pourvoi ; il en parlait tout le temps ; il y avait foi, pas un instant il ne pensa qu'on le laisserait condamner à mort, et c'est ainsi que le temps s'écoula.

Cependant le pourvoi a été rejeté, le jour de l'exécution était fixé comme très proche ; tout le monde le savait, à l'exception du condamné.

Soudain, un soir, le bruit se répandit dans la ville de bouche en bouche :

— C'est pour demain matin.

Une grande émotion secoua cette vieille ville de province, où les distractions ne sont pas nombreuses ; cette minute tragique avait plus de succès que la plus merveilleuse tournée de passage. Les gens de la société comme ceux des faubourgs ne parlèrent ce soir-là que de la grande nouvelle.

L'exécution devait avoir lieu sur la place Gambetta, et cette place publique n'avait pas en cet honneur funèbre depuis plus de quarante ans, à une époque où elle s'appelait plus modestement place Colbert.

On se rappelle qu'une partie des fenêtres du notaire Coussaud donnait sur cette place ; à ce moment-là, les parents les plus éloignés, les amis les plus vagues, se rappellèrent à son souvenir, pour être des privilégiés, qui pourraient assister, de cet abri sûr, à l'horrible spectacle. Bien entendu, les convives habituels du jendi étaient tout naturellement invités, et au premier rang.

La belle madame Dubret n'en dina pas, tant elle escomptait d'avance la lugubre curiosité, et elle avait retenu la fenêtre d'où l'on pouvait voir, un peu de profil, et de ne pas perdre un détail du supplice.

De l'autre côté de la place, le café de l'Ecu de France, tenu par Feudard, était également débordé ; on y louait d'avance une chaise cent sous, une table un louis. Des industriels malins étaient venus avec des échelles qu'ils appliquaient le long des devantures fermées, et ils offraient leurs échelons à un prix qui valait plus que l'échelle.

2. produits des vignes; 3. produits des vergers. Les programmes spéciaux de chacune de ces sections, qui viennent de paraître, sont à disposition des intéressés. Le comité de la Xe division est composé comme suit: président: M. F. Porchet, chimiste; secrétaire: M. Paul Tonduz, assistant; caissier: M. Ch. Baud, préparateur, tous trois à la Station viticole. L'organisation de chacune des sections est confiée à un comité spécial.

1. Les produits des champs occuperont le premier étage des casernes, où leur est réservée une surface de 2000 mètres carrés. Cette exposition se composera, soit de collections montrant l'ensemble des produits agricoles d'une exploitation ou d'une région, soit d'expositions spéciales destinées à présenter les résultats obtenus dans la production d'une ou plusieurs espèces de plantes de grande culture. C'est dans cette section que figureront les céréales et légumineuses fourragères, les fourrages divers, les tubercules et racines de grande culture, les plantes à litières, les tabacs, etc.

A signaler dans cette section deux innovations: c'est d'abord une exposition de légumes cultivés en grand, en vue de la préparation industrielle des conserves. Le développement pris dans notre pays par ces cultures justifie pleinement la création de ce nouveau concours. En second lieu, l'importance qu'on attribue de plus en plus et à juste titre aux méthodes de conservation des produits des champs et à la préparation de certains d'entre eux pour un transport économique, justifie également la création d'un groupe où seront présentées ces méthodes (séchage, ensilage, bottelage). Enfin un bureau facilitera la vente ou l'échange des semences. Les expositions de produits des champs pourront être récompensées de primes allant de 15 à 100 francs.

II. Produits des vignes. Cette deuxième section de la division des produits du sol occupera 3600 mètres carrés du pavillon des vins et de la vigne, qui sera édifié dans l'angle N.-E. de la place Beaulieu, et qui abritera également la viticulture. Dans cette section figureront en premier lieu les raisins, soit de table, soit de cuve, puis les vins suisses, les vins mousseux, les eaux-de-vie de vins, marcs et lies, et — chose nouvelle — les méthodes d'utilisation des sous-produits, par exemple, des lies, marcs, sarmants. Les vins sans alcool, qui ne sont pas admis dans cette section, figureront avec les jus de fruits et sirops, dans la section: produits des vergers.

Pour les vins, deux concours sont prévus, l'un de collections et l'autre limité. Pour ce dernier, le programme général élaboré au printemps 1909 exigeait les vins de deux années seulement, dont celui de la récolte 1909 obligatoire. Tenant compte des conditions déplorablement dans lesquelles s'est faite cette dernière récolte dans presque tous les vignobles suisses, le Département fédéral de l'Agriculture a autorisé la modification des conditions de ce concours en portant de 2 à trois le nombre des années à exposer. Les concurrents devront donc se baser, non pas sur l'art. 123 du programme général qui a été modifié, mais sur l'article 19 du programme spécial, qui fixe comme suit les conditions d'exposition pour les vins:

Il y a deux concours:

- a) Vins de 3 années exclusivement, savoir: récoltes de 1909 et 1908, et une année à choix sur les récoltes 1907 et 1906.
- b) Collection de vins (4 années au minimum) provenant de la cave de l'exposant.

Ces concours sont ouverts aux producteurs et associations viticoles d'une part, et au commerce d'autre part. Les collectivités concou-

rent dans l'un ou l'autre groupe, suivant leur caractère. Tout membre d'une collectivité peut concourir individuellement, s'il le demande. Pour les vins, les concours s'établissent par cantons; pour faciliter le travail du jury, les vins soumis à son approbation seront groupés par régions viticoles naturelles dans les cantons importants. Une halle de dégustation permettra aux exposants de faire connaître leurs produits.

Dans cette section figureront également les petites machines et les instruments utilisés pour la vinification, pour l'analyse des vins et moûts. Un concours spécial est ouvert pour les travaux scientifiques ou techniques concernant la conservation des vins, l'aménagement des caves, etc.

Le comité de la section produits des vignes est composé comme suit: président: M. le Dr F. Porchet, chimiste de la Station viticole; vice-président: M. H. Cottier, restaurateur, Lausanne; secrétaire-caissier: M. P. Tonduz, assistant à la Station viticole; membres: MM. Henri Blanc, préfet, ancien directeur de l'Ecole de viticulture, Vevey; Gustave Masson, juge cantonal; Emile Monnet, négociant en vins; G. Dapertais, commissaire phylloxérique, tous trois à Lausanne.

III. Produits des vergers. C'est sur l'esplanade des casernes que s'élèvera le pavillon de 1900 mètres carrés destiné à recevoir les produits des vergers qui pourront être présentés par des collectivités, des particuliers ou l'industrie. Ce seront d'abord les fruits à pépins, à noyaux ou à coques, qui devront provenir d'arbres de plein vent, les fruits de jardins étant exposés dans la division horticulture. Des concours sont prévus entre autres pour les fruits à couteau, à cuire, à dessécher, à cidre. Une exposition qui attirera certainement l'attention sera celle des fruits de variétés recommandées pour la montagne, récoltés à une altitude supérieure à 800 mètres.

A côté des fruits frais, figureront les conserves de fruits et légumes. A ce propos, une innovation heureuse est à signaler, c'est la création pour les fruits séchés et fruits stérilisés, de deux concours réservés aux produits obtenus par préparation ménagère, l'industrie concourant à part. Il sera intéressant de constater les résultats obtenus par les nombreux cours et conférences donnés dans plusieurs cantons de la Suisse pour faire connaître, dans les villes et surtout les campagnes, la préparation ménagère des conserves de fruits et légumes.

Les vins et cidres sans alcool, les sirops et liqueurs de fruits rentrent également dans ce groupe.

Enfin, la 3me section de la division X comprendra les cidres fermentés, champagnisés, les eaux-de-vie de fruits et les vins de petits fruits.

Un concours, qui présentera le plus grand intérêt, s'il est suffisamment fréquent, est celui qui, pour la première fois dans une exposition suisse d'agriculture, se propose de grouper les méthodes à recommander pour l'emballage et l'expédition des fruits ainsi que les types d'organisation de syndicats pour le commerce des fruits.

Enfin, une halle de dégustation permettra aux exposants de soumettre à l'appréciation du public leurs produits, cidres, boissons sans alcool, conserves de fruits.

Pour toute la Xe division, le dernier délai d'inscription est le 1er juillet; les produits et objets à exposer seront livrés du 5 au 7 septembre, sauf les vins, cidres et liqueurs, qui seront reçus du 15 au 20 août.

Les programmes spéciaux peuvent être demandés aux commissariats cantonaux ou aux

présidents, soit de la division, soit des sections.

On sait que c'est M. Jacques de Riedmatten, député à Sion, qui a été nommé commissaire cantonal du Valais, pour l'Exposition d'agriculture à Lausanne en 1910.

Les inondations

en France

Dès dimanche soir les trains du P.-L.-M. ont pu de nouveau circuler entre Culoz et Aix-les-Bains et entre Pyrimont et Seyssel, où une voie provisoire a été posée. Les trains arrivent donc à Genève. Le gigantesque éboulement qui s'était produit aux kilomètres 117-700 a obstrué les deux voies sur plus de 100,000 m³ d'ébouillis à enlever pour rétablir la circulation. Parmi les ébouillis, se trouvent d'énormes blocs de rocher qu'il faudra faire éclater à coups de mine.

A Paris, les dégâts causés par l'inondation, qui n'avait pas eu d'égale depuis 1896, sont considérables.

Les plus importants ont eu lieu dans la ligne du Métropolitain nord-sud qui a été envahie, à la suite de la destruction d'un barrage en maçonnerie destiné à détourner un égout près du pont de la Concorde.

Sur les quais de la Seine, de nombreuses marchandises ont été emportées par les eaux. L'usine électrique de l'Est-Parisien, installée dans la plaine de Vitry, a été envahie et les machines se sont trouvées submergées; le service des tramways n'a pu fonctionner.

Le pont Alexandre III est resté dans l'obscurité, les transformateurs placés sous la voûte étant inondés.

Les caves du Palais de justice, où est installé le calorifère et où se trouvent bois et charbon, ont été inondées.

La banlieue a également beaucoup souffert de l'inondation. A Champigny, on circule en barque dans les rues. A Ivry, les passages souterrains du chemin de fer sont remplis d'eau; les voyageurs doivent traverser les voies. Sur toutes les rives de la Seine, les restaurateurs établis le long des berges démenagent leur mobilier.

Légère amélioration dans la région du Rhône A Lyon, baisse de 50 cm; la Saône est stationnaire.

A Besançon, télégraphe intermittent, téléphone coupé. Plusieurs rues et places sont atteintes par un flot boueux. Une odeur d'absinthe flotte: des caves ont mêlé aux eaux stagnantes le contenu de leurs bombonnes brisées. Des murs effondrés au lycée de jeunes filles, une interruption presque générale du travail de boulangerie, un ravitaillement d'aventure au biscuit de troupe. Les ténèbres, le froid glacial, les magasins fermés, et pourtant une foule de curieux, jamais lassés, regardent la lugubre beauté du décor.

C'est à Montbéliard que le fléau a exercé ses pires ravages. Quatre cours d'eau, en temps ordinaire de simples ruisselets; démesurément grossis par les pluies incessantes et la fonte des neiges débordèrent soudain. Une trombe d'eau déferla tout d'un coup dans les rues, submergea en un clin d'œil les faubourgs. Une clameur d'épouvante jaillit par toute la ville. Le gaz s'éteignit, le tocsin fit entendre ses tintements lugubres. Pris d'une abominable panique, les hommes défenestrent en hâte les meubles et les matelas, les femmes poussaient des hurlements dans les ténèbres.

Dans toute la région les ravages causés par les eaux ont été énormes. Le chemin de fer de Paris à Belfort est coupé.

Les inondations sont générales en Saône-et-

Loire. La Loire a coupé le chemin de fer local de Bourbon à Toulon-sur-Arroux.

Dans le Sud-Ouest, la Dordogne est sortie de son lit et recouvre la plaine sur plusieurs points, interceptant les communications.

M. Briand va déposer un projet attribuant un secours de deux millions aux inondés.

Les quais de Pise ont été inondés. A Ospedaletti, sur la ligne du chemin de fer de Gênes à Nice, une partie de la ligne a cédé et est tombée dans la mer.

CANTON DU VALAIS

Les avalanches

D'énormes avalanches ont détruit la route de Gampel à Goppenstein, entre Mitthal et Klösterli, ainsi que la ligne de service du Lötschberg, dont la réparation durera trois semaines. Les lignes télégraphiques et téléphoniques sont coupées. La population de Goppenstein risque d'être affamée, vu l'impossibilité d'amener des produits alimentaires.

A Hérémence, cinq avalanches ont emporté la forêt protectrice du village de Mage. Par suite d'une obstruction du cours de la Dixence, l'eau de cette rivière a été arrêtée pendant sept heures. Plusieurs écuries ont été emportées avec du bétail. Le hameau de Machette est très exposé.

Le vallon d'Arolla a été enseveli sous de nombreuses avalanches. Les habitants des mazzots d'Arolla sont absolument cernés.

Une avalanche est descendue de la Garde à Bordon, dans le val de Zinal et a détruit jeudi, à midi, dix chalets et une partie des forêts. Il n'y a pas eu d'accidents de personne. Les dégâts sont évalués à 15,000 fr.

Des avalanches sont descendues dans le rayon des travaux du Lötschberg (côté sud) avec une violence inusitée. Les travaux de protection se sont montrés efficaces. Les installations de l'entreprise sont demeurées intactes. Seule, une partie de la forge, à l'entrée du tunnel, a été emportée. Pas d'accident de personne. Une avalanche a détruit une baraque au-dessus de Goppenstein et tué un homme. Une autre avalanche a comblé l'entrée du tunnel où l'entreprise prévoyait une prolongation de la galerie par mesure de protection. Les communications téléphoniques et télégraphiques et le courant à haute tension sont interrompus et les travaux du tunnel ont dû être suspendus.

Quatre avalanches sont descendues lundi matin sur Goppenstein. Le ravitaillement et la poste doivent se faire de Brigue à dos d'hommes.

— On a retrouvé sous l'avalanche les cadavres des deux hommes disparus dans la tourmente, Joseph-Georges et Jean Lochmatter à Evolène.

Festival des musiques du Bas-Valais

Le Bouveret a été chargé d'organiser cette petite fête en 1910; le Comité en a fixé la date au 22 mai.

Les sociétés vont recevoir les convocations; celles qui voudront y participer devront nous faire parvenir leur adhésion pour le 1er mai, vu que c'est d'après les coupons qui nous retourneront que l'emplacement sera choisi. Nous insistons particulièrement sur ce dernier point, car les inscriptions au dernier moment risqueraient fort d'être refusées pour manque de place.

Le Comité.

A une des tables situées au premier de chez Feudard, un homme maigre et très pâle suivait ces apprêts, avec des yeux hypnotisés: c'était Hippolyte Bondet, qui avait fait le voyage, tout exprès, pour voir exécuter l'assassin de son oncle.

On était dans les premiers jours du printemps, une petite aube d'un gris rosé commençait à teinter le ciel, et contribuait à donner à la place un air moine sinistre; d'ailleurs, la basse plèbe, soit fatiguée, soit libations, soit énerverment, était tout à fait ivre, à demi endormie. Les chants avaient cessé, la troupe et les gendarmes, qui effectuaient le service d'ordre, n'avaient plus grand peine à faire respecter les barrages.

Vers la même heure, dans la prison, le directeur qui était éveillé, naturellement, ainsi que tout le personnel, consulta sa montre et dit:

— C'est le moment.

M. Giquel, le commissaire de police, M. Mornave et M. Portier-Cornuchet étaient à côté de lui; le directeur seul, suivi de l'aumônier, se rendit dans la cellule de Louveau, qui dormait d'un sommeil paisible. Il lui frappa sur l'épaule et prononça la phrase sacramentelle, en l'exhortant au courage.

Louveau s'était dressé sur son séant, écarquillant des yeux stupides; il fallut lui répéter la phrase; alors il se mit à trembler de tous ses membres, en balbutiant ces mots entre ses dents entrechoquées:

— Mon pourvoi, mon pourvoi!

Il répétait ce mot, savant pour lui, ce mot qui avait été toute son espérance; il le répétait comme une prière, comme une prière qui n'aurait pas été exaucée.

Pendant ce temps un greffier lui lisait, d'une voix monotone, son arrêt de condamnation.

Ces messieurs sortirent, le laissant seul avec l'aumônier.

L'entretien fut court: Louveau refusait de répondre aux questions du prêtre; il répétait comme pour lui-même:

— Ce n'est pas possible, on ne va pas me tuer, puisque ce n'est pas moi!

Alors ce fut le tour de l'exécuteur et de ses aides pour la toilette; tandis qu'on lui coupait les cheveux sur la nuque, et qu'on lui écharnait le col de sa chemise, le commissaire de police Giquel entra et dit:

— Louveau, si vous avez quelques révélations à faire, monsieur le procureur Mornave et monsieur le juge d'instruction Potier-Cornuchet sont là, prêts à vous entendre.

Malgré la camisole de force, Louveau eut un mouvement de tête qui le fit blesser par les ciseaux qui coupaient la chemise.

— Ah! non, s'écria-t-il, pas de juges, plus de juges, surtout ceux-là.

Il se recueillit, sa figure changea:

— Vous direz à Effine, à ma fille... Non, vous ne lui direz rien... Si, vous lui direz qu'elle ne croie pas une minute que j'ai tué... Et puis elle le sait bien, la pauvre petite...

Une sorte de sanglot s'étrangla dans sa gorge, les assistants étaient très émus, et quelques-uns essayaient furtivement des larmes...

L'aumônier lui tendit un verre de rhum:

— Tenez, buvez cela pour vous remonter.

Louveau le lampa d'un trait, puis en redemanda un autre; on satisfait aussitôt son désir.

Une fois la toilette finie, on soigna particulièrement le ligottage, car on avait tout à craindre d'une nature violente, comme celle du colporteur; les bras furent ficelés dans le dos jusqu'au coude, et on les lui attacha à la ceinture; les jambes entravées par des courroies, ne pouvaient lui permettre que des pas d'une certaine longueur, et éloignant toute idée de fuite. Enfin, on lui jeta sur les épaules, et sur la nuque bronzée, qu'on voyait nue, son veston dont on noua les manches autour de son cou.

Le trajet entre la prison et la place est assez long, une petite voiture cellulaire était avancée jusque dans la cour, il y prit place avec l'aumônier et un gendarme.

Il souhaitait que ce voyage sur du pavé durât longtemps, longtemps; lorsque la voiture s'arrêta, il se dit intérieurement:

— C'est là, tout est fini, mon vieux, bien fini!

Il descendit de la voiture, et regarda la foule massée pour le voir mourir; les fenêtres noires de monde, les arbres fourmillants, les trottoirs couverts d'une multitude, dont on n'apercevait que les têtes remuantes tendues vers lui.

Il faisait grand jour; il n'y eut pas un cri, mais une rumeur secoua toute cette foule vivante, les gendarmes mirent sabre au clair; l'aumônier l'embrassa une dernière fois, et tâcha de lui masquer la sombre machine, dont le couperet bleuâtre luisait au premier rayon de soleil.

Lorsqu'il fut sur la plateforme, Louveau se retourna; il avait évidemment retrouvé toutes ses forces

pour ce moment, car ce fut d'une voix claire qu'il prononça:

— Ce n'est pas moi, ce n'est pas moi, je suis innocent!

Mais les deux aides, qui s'étaient placés à ses côtés, l'avaient happé; le premier lui enleva sa veste, l'autre le saisit par la courroie qui liait ses mains, dans le dos, et le poussa sur la bascule, qui s'inclina; la demi-lune s'abaissa, tandis qu'un troisième aide tira, par les cheveux, la tête du condamné. Brusquement un éclair passa, une tête bondit dans le panier tout préparé, et le corps, par un plan incliné, la rejoignit aussitôt...

Un mouvement d'horreur fit tressaillir la foule, qui resta silencieuse; seuls deux cris retentirent dans le silence, l'un poussé par madame Dabret, qui s'évanouit; l'autre par Bondet, qui devenu d'une pâleur mortelle, porta les mains à son cou, par un mouvement spasmodique irrésistible!

(A suivre).

Tous communiqués

pour concerts, représentations, bals, soirées, exercices de tir, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une

annonce

Toute demande de renseignements concernant les annonces doit être accompagnée d'un timbre de 20 ct. pour la réponse.

Sion. — Adresse. — Le conseil municipal de la ville de Sion, réuni en séance du 21 janvier 1910, douloureusement ému à la pensée des désastres causés sur différents points du territoire de la commune, par les pluies et les inondations des 10 et 20 janvier;

exprime aux populations éprouvées la part que le Conseil communal prend au malheur qui les frappe;

adresse aux habitants de la ville et de la banlieue, ainsi qu'aux populations voisines, ses sincères remerciements pour le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de ces tristes journées;

et les invite à s'unir à lui dans un esprit de concorde et de solidarité afin de s'appliquer à réparer dans la mesure du possible les conséquences de ce désastre et à en prévenir le retour.

Le manifeste des édiles séduits et le rédacteur de la „Gazette“. — Le Conseil communal de Sion justement ému des méfaits de l'inondation de la Sionne, adresse à la population de la capitale ses regrets des pertes subies par ses administrés, des félicitations à tous ceux qui ont prêté leur concours pour éviter de plus grands dégâts, en même temps que des encouragements à tous pour que, dans un esprit de concorde et de solidarité, chacun s'aide à relever les ruines et à parer aux plus grands besoins.

En présence de cet appel bien compris et d'une élévation de pensée incontestable, que trouve de mieux à faire le rédacteur de la Gazette, juge-instructeur du district d'Hérens, c'est de faire valoir le zèle et le dévouement des conseillers municipaux conservateurs spécialement!

Est-il possible qu'un personnage si haut placé ait le cœur si mal placé pour oser venir se servir d'un désastre commun pour s'en faire un tremplin de la politique!

Fi! pouah, M. le rédacteur.

Don Basile.

Conthey. — Mise au point. — (Corr.) — Le citoyen de Conthey, auteur de la correspondance parue dans le *Nouveliste* du 13 janvier, n'est pas assez au courant des convocations du conseil municipal de Conthey. Car il est complètement faux que les conseillers libéraux aient été convoqués en séance depuis le désastre du 6 janvier. Ils attendent encore, inquiets, la convocation pour les mesures à prendre à cet effet. La dernière convocation, faite le 2 janvier pour le 6, n'avait d'autre but que d'assembler une partie des gardes champêtres non présents le dimanche précédent et nommés à grands renforts de marchandages. Nos conseillers libéraux ont oru de leur devoir de ne pas s'y mêler, la proportionnelle n'existant à Conthey que sur le papier de la Constitution, car, sur 150 employés subalternes que le conseil municipal nomme, la minorité, tout importante qu'elle soit, n'est représentée par aucun de ses adhérents. Nos conseillers libéraux, nommés, il est vrai, par la proportionnelle, ignorent encore maintenant si les comptes de la commune sont terminés, n'ayant été convoqués ni pour assister à leur confection, ni pour en prendre connaissance; ils n'auront, du reste, aucunes observations à faire, sachant d'avance que celles-ci n'entreront pas acceptées.

Un autre citoyen de Conthey libéral et proportionnaliste.

Vernamiège. — (Corr.) — Je ne puis me retenir de répondre à un article paru dans le No 5 du *Nouveliste* signé par le correspondant Hubert. M. le signataire, vous faites erreur sur plusieurs points.

Vous dites que la cure existe à Vernamiège. Où est-elle?

Si vous vous êtes permis d'employer le bâtiment de classe pour loger les prêtres ou les capucins qui venaient de temps à autre dire la messe, il ne faut pas vous imaginer que c'est la cure, mais toujours la maison d'école. Il ne faut pas supposer que l'Etat et la Confédération aient donné des subsides pour une cure, mais bien pour un édifice scolaire.

Vous dites que le bénéfice est constitué: il est regrettable que la chose ne soit pas vraie.

Les souscriptions faites par quelques citoyens de la commune en faveur du bénéfice ne suffiront jamais à entretenir un prêtre permanent.

Vous avez aussi relaté que dès l'épouvantable catastrophe de Nax les offices divins avaient eu lieu régulièrement à la chapelle de Vernamiège; dites-moi combien de dimanches et de fêtes il n'y a eu ni prêtre, ni capucin, et combien de fidèles ne sont pas allés à la messe; qui en est la cause? Ce sont les promoteurs de la séparation.

Dès le jour où il a été question de se séparer d'avec Nax, la paix et l'union ont été inconnues dans la commune. Chers concitoyens, soyons sur nos gardes, on nous présente du blanc pour du noir, nous allons en avoir l'expérience sous peu.

Un fidèle paroissien de Nax.

Vouvry. — Vol à la gare. — Mercredi dernier, un individu qui avait passé tout l'après-midi à la salle d'attente de la gare de Vouvry, s'est introduit le soir, après le passage du train, dans le bureau du chef de gare et déroba le sac à finances, contenant 600 fr., somme qui était destinée à être envoyée à Lausanne mercredi matin.

Au même instant, le chef redescendait de son appartement et, voyant le quidam, porteur de son sac, détalait à grande vitesse du côté du village, il se mit à sa poursuite sans pouvoir toutefois le rejoindre. Le sac fut retrouvé le lendemain, éventré et vide, près du village de Vionnaz. Le voleur court toujours.

Collombey. — (Corr.) — Dimanche, 16 janvier, la „jeunesse dorée“ de la „bonne fanfare“ de notre village résolut de cueillir des lauriers. Précédés d'un drapeau presque bleu, la tête armée de casques à panaches verts, ils débambulent au son de leur unique pas redoublé sous les yeux ébahis des passants. Dès que la nuit fut tombée, ce fut le tour au tambour et ensuite à la grosse caisse. Oyez plutôt: Une discussion s'étant élevée grâce à une ancienne jalousie, on en vint aux coups et, pendant une forte demi-heure on se battit avec acharnement. Aussi voyez-les aujourd'hui, celui-ci à un doigt presque emporté par suite d'une morsure d'un vorace ennemi; tel autre qui se sauvait en appelant au secours est presque méconnaissable. Bref, tous portent sur leurs figures l'image de leurs prouesses.

Un ami de la bonne musique.

Bovernier. — Incendie. — Ce matin mardi, vers les 3 h. 1/2, un incendie s'est déclaré à Bovernier dans un „raccard“, près du village, sur le derrière de la nouvelle maison de commune. Grâce à la prompte arrivée des pompiers de Bovernier et des Valettes et à la nouvelle installation de deux — les hydrants posés l'été dernier ayant donné de l'eau en surabondance — le feu a été maîtrisé en moins d'une demi-heure.

La cause du sinistre est inconnue.

Bourg-St-Pierre. — Décès. — Nous apprenons un décès bien inattendu: c'est celui de M. Ephyse Moret, propriétaire et tenancier de la cantine de Proz, au pied du Grand-St-Bernard, survenu samedi après-midi.

M. Moret a été étouffé par le déplacement d'air provoqué par une avalanche poudreuse, qui, descendue de l'autre côté de la rivière, est venue s'engouffrer dans le corridor de sa maison et, faisant pression sur la porte, est entrée dans la salle du rez-de-chaussée où il se trouvait.

M. Moret, âgé de 60 ans seulement, père d'une nombreuse famille, laisse le souvenir d'un bon citoyen, d'un homme serviable, de commerce agréable et d'un travailleur.

Qu'il repose en paix.

Une mise en garde. — Depuis quelque temps, un Comptoir international de Paris fait en Suisse de nombreuses offres de prêts d'argent ou de placement de fonds. D'après les renseignements obtenus, il convient de ne pas entrer en relations avec cette maison.

Secours aux militaires. — Le Conseil fédéral a adopté la nouvelle ordonnance réglant la distribution de secours aux familles des militaires appelés au service, qui par ce fait se trouveraient dans la gêne.

Dans la nouvelle ordonnance, il est dit que ces secours ne doivent pas être considérés comme des subventions accordées aux pauvres.

Ont droit à ces secours, en premier lieu, la femme et les enfants du soldat, puis les autres parents dont il est le soutien et qui font ménage avec lui.

Les secours sont avancés par la commune où la famille demeure et si elle est à l'étranger, par la commune d'origine. Les autorités communales paient le montant du secours et sa répartition. Elle en fait rapport aux autorités cantonales et celles-ci le transmettent au département Militaire fédéral.

Les secours à accorder ne doivent pas dépasser le salaire journalier dont il sera déduit un montant représentant les frais pour son entretien personnel. Il y a lieu de tenir compte aussi des gains journaliers des personnes qui vivent dans le même ménage.

Le secours journalier ne doit pas dépasser: dans les villes, 2 fr. pour la femme et 70 ct. par enfant; à la campagne, 1 fr. 50 et 50 ct. Pour les autres personnes, les secours sont à fixer d'après ces taux.

En tout cas, ces subventions ne peuvent pas excéder le gain net journalier. Il n'y a pas de secours à fournir si le soldat perçoit son salaire aussi pendant le service. Les secours sont à la charge de la Confédération pour les trois quarts et des cantons pour un quart.

L'ordonnance fixe les modalités pour l'établissement des rapports, leur examen et approbation.

Le *Confédéré* est en vente dès le mardi et vendredi soir aux kiosques des gares de St-Maurice, Martigny, Sion, A Martigny-Ville: Chez Favre-Collomb, coiffeur, et à la librairie A. Sauthier-Cropt.

Chronique locale

M. Joseph Pierroz, huissier

Dimanche est décédé à l'âge de 60 ans des suites d'une affection cardiaque dont il souffrait depuis longtemps déjà, M. Joseph Pierroz, huissier du Tribunal et du juge de Martigny-Ville.

Pendant plus de 30 ans, Joseph Pierroz a rempli les fonctions d'huissier avec une régularité, une ponctualité et un tact, auxquels chacun se plaisait à rendre hommage.

Excellent citoyen, bon père de famille, homme de devoir, très serviable et d'un commerce agréable, Joseph Pierroz laisse d'unanimes regrets à toutes les personnes de Martigny et du dehors, qui ont eu l'avantage de le connaître et de l'apprécier.

Son ensevelissement a eu lieu aujourd'hui mardi au milieu d'un grand concours de population et d'amis.

Que la famille qui le chérissait reçoive ici l'expression de toute notre sympathie et nos plus vives condoléances.

Assurance du bétail

Sous les auspices du Département de l'Intérieur, M. Deshayes, vétérinaire et donateur, dimanche 30 janvier, à 1 heure de l'après-midi, à la maison de commune de la Bâtière, une conférence sur l'assurance obligatoire du bétail bovin.

Concert de l'Harmonie aux autorités et aux membres passifs

C'est devant une salle bondée que notre excellente Harmonie a donné dimanche soir son concert annuel aux autorités communales et à ses membres passifs. Que dire du programme, sinon qu'il fut des plus riches et des plus attrayants. Nous avons entendu successivement les maîtres dans leurs créations les plus admirées par le grand public musical mondial.

Beethoven dans l'ouverture de l'opéra „Egmont“; St-Saens, dans son incomparable „Samson et Dalila“; Bizet dans l'„Arlésienne“ et nous en passons pour ne pas allonger les citations.

L'exécution a été tout simplement une... „révélation“ pour beaucoup d'auditeurs qui venaient à peine d'apprendre depuis quelques semaines que notre faafore s'était transformée en harmonie.

C'est un véritable tour de force que celui accompli par nos musiciens pendant l'espace de 12 mois.

Les jeunes instrumentistes „en bois“ (style orchestre) se sont montrés véritablement à la hauteur de leur tâche, ils l'ont prouvé spécialement en enlevant avec brio le „Babilage“ de Gillet et la fantaisie pour clarinettes, haut-bois, flûtes et saxophones.

En somme, nous avons passé 3 heures délicieuses et trop courtes.

Nos félicitations s'adressent particulièrement au dévoué et sympathique directeur de l'Harmonie, M. Mautref, ainsi qu'au comité infatigable que préside M. C. Torrione.

Les applaudissements enthousiastes qu'ils ont recueillis auront été pour eux assurément la meilleure des récompenses du travail et de la persévérance de leurs musiciens.

A tous merci.

Un auditeur.

A la demande d'un grand nombre de personnes, l'„Harmonie“ a décidé de donner dimanche prochain, à 2 h. 1/4 un grand concert à l'Hôtel-de-Ville. Que chacun qui n'a pu assister à celui de dimanche profite de venir entendre un vrai régal musical.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs le Catalogue-Agenda pour 1910 que l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler offre gratuitement à ses nombreux clients. Ce catalogue dont nous avons un exemplaire sous les yeux, en est à sa 44ème édition et il est, de l'avis des personnes les plus compétentes, la meilleure et la plus pratique des encyclopédies existantes en matière de publicité. Sous une forme élégante, ce catalogue, dont le contenu a été soigneusement élaboré, renferme tout ce que l'on peut attendre d'un guide en fait de renseignements se rapportant à la publicité. Ce catalogue constituera un présent à la fois agréable et utile, et sera apprécié par toute personne s'intéressant à la publicité.

Consolez-vous

Deux mots aux personnes âgées

Il n'y a rien d'aussi triste que le désespoir qui s'empare des personnes âgées lorsque l'état de leur santé vient à décliner. Il ne faut pas les laisser se désespérer pour deux raisons: la

première, c'est que le moral influant toujours sur le physique, ce manque de confiance ne peut que faire empirer le mal. La deuxième c'est qu'il n'y a rien de plus faux que l'opinion qu'ont certaines personnes, opinion qui veut que lorsque la maladie vous prend à un âge avancé, elle est d'avance proclamée victorieuse et que toutes les barrières que vous pourrez lui opposer ne l'arrêteront pas. C'est là une grave erreur, une erreur qu'il ne nous est pas permis de laisser s'accroître. Une foule de témoignages de personnes âgées, guéries par les Pilules Pink, sont d'ailleurs là pour fortifier notre conviction. Consolez-vous donc personnes âgées qui souffrez, vous pouvez ajouter des années à votre vie et mettre de la vie dans vos dernières années. Ce dont vous souffrez le plus fréquemment c'est d'anémie, de faiblesse, de maux d'estomac, de douleurs et d'épuisement nerveux. D'où cela provient-il? De votre sang, qui n'est d'une aussi bonne composition que lorsque vous aviez 20 ans. Il est un peu excusable aussi votre sang, depuis le temps qu'il circule dans votre économie, depuis le temps qu'il nourrit votre organisme, de n'être plus aussi riche, aussi pur qu'il devrait être. D'ailleurs il y a peut-être un peu de votre faute. Vous n'en avez pas pris tout le soin désirable et vous lui avez, au temps de votre jeunesse, sans doute trop demandé. De l'état de votre sang dépend donc la deuxième partie de votre existence, la descente de l'échelle comme on dit. Si vous avez soin de rendre à votre sang la pureté, la richesse indispensables, il n'y a pas de raison pour que vous ne puissiez pas jouir, profiter longtemps encore des biens que votre travail vous a acquis.

Purifiez votre sang et vous verrez disparaître votre faiblesse, votre estomac fonctionnera mieux et vous nourrirez mieux. Purifiez votre sang et vous verrez disparaître les douleurs qui sont occasionnées par l'acide urique, un poison contenu dans le sang. Purifiez votre sang et vos nerfs, sainement nourris, ne vous troubleront plus.

Les Pilules Pink purifient, enrichissent le sang, tonifient le système nerveux. Elles sont le soutien des personnes âgées.

Pour terminer nous vous donnerons un exemple récent. Mme Vve Oberli, demeurant à Bière, 5, Guterstrasse, nous a écrit:

« Depuis longtemps, je souffrais d'anémie, de lassitude dans les membres. Je n'avais plus d'appétit, je n'éprouvais aucun goût pour le travail. Tout m'était devenu indifférent, je maigrissais un peu plus chaque jour et je croyais bien ne plus retrouver la santé. Enfin après avoir inutilement essayé beaucoup de remèdes, j'eus recours aux Pilules Pink et à partir de ce moment ma santé s'est améliorée. Je suis maintenant bien guérie et j'ai retrouvé ma gaieté ».

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciaticque, rhumatismes, neurasthénie.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jorin, droguistes, Genève. 3 francs 50 la boîte, 19 francs les 6 boîtes, franco.

J'y tiens beaucoup

Je tiens beaucoup aux Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites „Pastilles Gaba“ que je prends contre les refroidissements, les maux de cou et la sécheresse de la gorge, M. M., à Berne.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Contre la catarrhe rebelle des poumons

Les célèbres Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or à Bâle, dites „Pastilles Gaba“, sont non seulement très bonnes contre la toux et l'enrouement, mais très efficaces contre le catarrhe rebelle des poumons, lorsqu'on en fait un usage prolongé. Quatre boîtes m'en ont complètement guéri. Jean W., à Bellach.

Notre prime

Notre superbe Almanach Helvétique s'est écoulé si rapidement qu'il ne nous en reste bientôt plus. Que ceux qui veulent posséder cette prime nous envoient au plus tôt le montant de leur abonnement au „Confédéré“ pour 1910; c'est le dernier moment; à la fin du mois le stock des almanachs sera épuisé.

Le paiement d'avance facilite beaucoup le travail de comptabilité de l'Administration du journal, et en même temps est une économie pour l'abonné qui, au lieu de payer en 2 remboursements occasionnant 30 ct. de frais de port, paie seulement 10 ct. et reçoit le plus joli almanach romand paraissant actuellement.

ANÉMIE PALES COULEURS GUERISON RADICALE et INFAILLIBLE en **20 JOURS** par l'**ÉLIXIR „S. VINCENT. PAUL“** LE SEUL AUTORISÉ SPÉCIALEMENT. **SUIVEZ** En vente dans toutes les Pharmacies. Prix: 5^{fr.}

MILKA
VELMA
NOISETTINE

Suchard

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR CROQUER.

Pâturage à louer

Aux Plans sur Bex, une
petite montagne pouvant alper
10 vaches. Facilités de vendre
le lait dans les hôtels et chalets,
au plus haut prix.
S'adresser chez Marc VEIL-
LON, Les Plans sur Bex, Vaud.

Dimanche 30 janvier à 2 1/4 h.
à l'Hôtel-de-Ville, Martigny

GRAND CONCERT

donné par l'Harmonie municipale de Martigny
Prix des places : 1^{res} 1 fr. ; 2^{mes} 50 ct. Enfants 30 ct.

L'Horlogerie Moderne

MARTIGNY-BOURG (Place centrale)
est la seule qui vend et répare à des prix si modestes.
Elle ne tient que des articles de 1^{re} qualité en
Horlogerie, Bijouterie, Lunetterie, etc. etc.
Tout est garanti : Essayez et Comparez

NICOLLIER-TROLLER & C^{IE}



Marchands de fer

Maison
fondée en 1838

**Fers en barres — Tôles
Poutrelles**

Aciers pour maréchaux, mécaniciens, carriers, etc.

TUYAUX ÉTIRÉS

Tuyaux en fonte pour W.-C. et cheminées

Quincaillerie pour bâtiments

Outils et Machines-Outils

Cognac Golliez ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.
36 ans de succès
En flacons de 2,50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Entreprise de Charpente

Commerce de bois, grumes et sciés
Clôtures et treillages
Travaux rustiques. Chalets
Plans et devis sur demande.

Wyssbrod, frères, Lausanne.



Succursales, Agences, Cor-
respondants, dans les prin-
cipales villes du monde.

Galocher

Bon faiseur de bois, demandé,
travail assuré
Chez E. JOYET, Vevey.

A vendre

une PROPRIÉTÉ, située
à Machilly (Haute-Savoie), à
1 km. de la gare et de la fron-
tière Genevoise, d'une conte-
nance de 10 hectares, d'un seul
mas, en nature prés et champs
(convient à la vigne) avec un
vaste bâtiment agricole et dé-
pendances. Prix 25000 fr. dont
15000 comptant.
Pour renseignements s'adres-
ser au propriétaire Armand
LOUP, au dit lieu.

A louer pour de suite
une jolie

chambre meublée
et une non meublée.

S'adresser à J. RICHARD-
GUIGER, nég., Martigny-Ville,
Place centrale.

Loterie pour la construc-
tion d'une Eglise catholique à
BALSTHAL

Tirage de la 2^{me} série irrévocablement 15 mars 1910.
Un gagnant sur 20 billets
Pour fr. 10.— 11 billets
Pour fr. 50.— 57 billets
Pour fr. 100.— 115 billets
Conditions spéciales pour re-
vendeurs.

En commandant au moins 5
billets, envoi franco de port.
Liste à 20 cts. Chèque postal
II 252.

Commandes : Case postale
5864, St Maurice.

Pour vendre ou acheter

RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Vil-
las, Hôtels, Fabriques, Fonds de
Commerce, Associations, Commandi-
taires, Prêts Hypothécaires, etc.,
écritez au

Crédit Immobilier

1 bis, rue Dancet, Genève
Etude & visite sur place GRATUITE.
Maison de confiance. Discretion.
Relations très étendues en Suisse &
Etranger. Solution rapide.

SI VOUS TOUSSEZ

Prenez les véritables

**BONBONS AUX
BOURGEONS de SAPIN**



Laurent & Rossier
HENRI ROSSIER

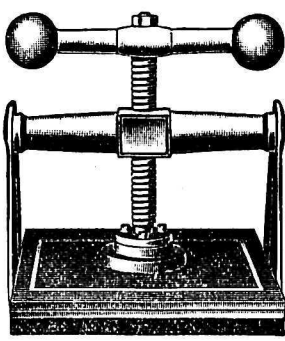
LAUSANNE
"Tout bonbon
non revêtu
de notre nom
est une
contrefaçon."

Jusqu'à l'épuisement du stock

	10 kg.	40
	Fr.	Fr.
Poires séchées bonnes	4 50	41
Poires séchées extra	6 70	62
Quart. pommes douces	6 90	63
Marroons secs	3 80	35
Pruneaux d'Ital., secs	4 40	39
Noix	4 80	42
Raisins secs de table	6 50	60
Maccarons, cornets	5 60	53
Farine blanche franç.	3 80	34
Riz, gros grains	3 70	35
Riz, glacé	4 20	38
Haricots blancs	3 90	36
Pois jaunes	4 20	38
Snore noir	6 40	59
Cocose, graisse végét.	13 60	128
Saindoux, prima	13 80	132
Fromage maigre, tendre	7 40	68
Oignons de Milan	2 10	19
Oranges et Citrons 100 p.	4 50	
Vérit. Miel d'abeilles suisse	5 kg. fr. 9.20.	
Miel de table,	très fin 5 kg. fr. 4.60.	
Salami	par kg. fr. 2.90 et 3.50.	
Ton et	Sardines 10 b. fr. 3.20	

J. Winiger, import., Boswil

LA CATALYSINE, guérit
rapidement:
Furoncles, Diphté-
rie, Grippe,
Maladies infectieuses, toutes
fièvres en général. — Le fla-
con fr. 3.50, dans toutes les phar-
macies. A Lausanne : Pharmacie
Béguin, pour le gros ; Laboratoire
Béguin.



Presses à copier
depuis Fr. 12,50

Copies de lettres

Encres à copier et pour
la comptabilité

Registres en tous genres

CLASSEURS, etc.

Papeterie A. Sauthier-Cropt, Martigny

Les Scieries Renfer & C^{ie}

(A. G.)

Boujean et Bienne

se recommandent pour la livraison de Planches en sapin et bois dur
de toutes dimensions.

Beau choix de planches en chêne

Lames sapin et pitch-pin

PARQUETERIE - USINE D'INJECTION

Grandes teintureries

de Morat et Lyonnaise

de Lausanne S. A.

Lavage chimique

des vêtements

de dames et d'hommes

Teintures en toutes nuances des

vêtements sans rien découper

NETTOYAGE des GANTS,

BOAS, FOURRURES, etc.

Dépôt à Martigny: M. Sauthier-

Cropt, nég.;

Mme Moret-Gay nég., Bourg

" Saxon: Mme Marie Bessard,

tricotense;

" St-Maurice: Mlles Rappaz,

modes;

" Champéry: Mme Reive C.

Genton;

" Monthey: Mme Vve Lomet-

ti-Roten;

" Sierre: M. Pellanda, aven.

de la gare.

E. Gay-Balmaz & C^{ie}, Martigny-Vernayaz

Matériaux de construction : Chaux, ciment, gyps, bois-
seaux de cheminée, briques pour galandages, tuyaux en grès et
en ciment.

Commerce de bois en tous genres

Représentant de l'usine P. Dumas à Romont

Spécialité : Lames à plancher et à plafond, liteaux, bois durs

Dépôt à Martigny-Gare

Entreprise générale de Gypserie et Peinture

Amer Koka

Par litre 1 fr. 20
En bonbonnes 90 ct. le litre
Distillerie MORAND, Martigny
Se méfier des contrefaçons

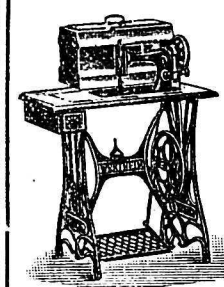
La Filature et Fabrique

de draps et milaines
H. Berger-Besson à Eclépens, (Vaud)
Maison fondée en 1838

recommande aux propriétaires de moutons sa spécialité :
Fabrication à façon de milaines et bons draps unis et façonnés
pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits. Filage de
laine à tricoter. Fabrication de couvertures de lits et de chevaux.
Echantillons et renseignements sur demande.

Vente de draps fins et nouveautés, draps de sport, mi-draps,
cheviots, milaines pour femmes et enfants. Envoi d'échantillons.

Cet établissement des mieux aménagés possède les machines
les plus perfectionnées, ce qui lui permet un travail prompt et
soigné, aux prix les plus avantageux.



Les machines à coudre

Wertheim

avec navette droite, vibrante et bobine
centrale sont les meilleures pour fa-
milles et industrie.

Machines à tricoter

Catalogues gratuits. Conditions de payement
favorables. Réparations soignées de tous
systèmes.

C. Kinsberger-Räber, succ. de J. Räber, Berthoud

Timbres en caoutchouc

A l'Imprimerie Commerciale, Martigny

Imprimerie Commerciale

Martigny, Avenue de la Gare

Téléphone

Téléphone

IMPRESSIONS SOIGNÉES EN TOUS GENRES

Journaux, Brochures, Catalogues illustrés, Prix-Courants, Statuts,
Actions, Obligations, Traités, Chèques,

En-tête de lettres, Factures, Enveloppes, Circulaires, Memorandums,

Affiche, Programme,

Faire-part: naissance, fiançailles, mariage et décès livrées en 1 h.

Cartes de visite, d'adresse et de convocation,

Etiquettes pour bouteilles — Etiquettes volantes ou gommées,

Livres à souche, Registres,

Cartes des mets — Cartes des vins pour hôtels et restaurants,

Sacs de paye et sacs d'échantillons,

Lettres de voiture — Cartes-notes, Prospectus, Menus, Diplômes.

Se recommande spécialement aux

Communes, Administrations, Banques, Sociétés, Hôtels, Entreprises.